



Maintenir et valoriser l'espace public

Entretenir, gérer, investir et anticiper, c'est le rôle de Brest métropole en matière d'infrastructures urbaines structurantes pour l'espace public. Cela va des centaines de rues, en passant par les réseaux d'eau, l'éclairage public ou encore les soixante ouvrages d'art. Sans jamais oublier l'essentiel, le service rendu aux habitants usagers de l'espace public.

L'espace public est un bien commun qui relève du patrimoine, de ce que chacun reçoit et qu'il transmettra. Tout comme les espaces de cheminement et de détente, les infrastructures urbaines (équipements de quartiers, écoles, infrastructures sportives...) en font partie. Les gérer avec efficacité est nécessaire, tant pour permettre cette transmission que dans un souci de qualité du service rendu aux habitants usagers de cet espace. Cette mission relève de la collectivité. Bien qu'importante, elle n'est pas toujours perçue par les habitants. Pourtant il s'agit d'une partie conséquente de l'activité de la métropole.

Le renouvellement ou l'extension des réseaux (le réseau de chaleur par exemple) ou la rénovation des soixante ouvrages d'art (ponts de l'Harteloire en 2015 et Schumann en 2016), l'entretien et la création d'infrastructures liées aux déplacements (voie Nord de Lambézellec notamment) sont autant d'exemples de chantiers d'envergure initiés par la métropole.

Entretenir la voirie est un enjeu important du développement du territoire et de la qualité du cadre de vie. Avec 1 000 km de voies ponctuées de 5 000 carrefours, la métropole doit intervenir quotidiennement pour entretenir et améliorer ce patrimoine, tout en tenant compte des problématiques d'accidentologies et de sécurité routière. L'aménagement du carrefour des Quatre Vents, en 2014, illustre bien cette politique publique puisque sa rénovation a permis de fluidifier la circulation tout en faisant baisser les risques d'accidents de la route.

Mille kilomètres d'éclairage public, mille armoires électriques, plus de 10 000 points lumineux... Peu visible au quotidien mais indispensable la nuit venue, l'éclairage public fait partie des services rendus aux habitants par la métropole. Mais le prix de l'énergie fluctue et pour la collectivité cela représente un coût de deux millions d'euros par an. Aujourd'hui, de gros investissements sont réalisés pour réduire de 30% de la consommation électrique des lampadaires. À terme, la généralisation des Led permettra une réduction des coûts tout en minimisant l'empreinte écologique que ces usages représentent.

Aménager, rénover et rendre harmonieux cet espace public, le rendre cohérent en accompagnant les projets de développement durable, en protégeant l'environnement et la biodiversité... ces objectifs guident aussi l'action de la collectivité. L'accompagnement écologique de la voie nord Lambézellec ou l'entretien et la rénovation d'espaces verts, toujours en gestion raisonnée, comme le jardin Jegaden ou le Parc de l'Arch'antel récemment, en sont l'exemple. Des actions plus discrètes peuvent aussi en témoigner, comme la restauration écologique des zones humides et des cours d'eau permettant le retour de la loutre en Penfeld.

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **22 January 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser